

Droits de douane : en France, « tout le monde est fébrile »

De nombreux secteurs sont fébriles avant l'annonce de nouveaux droits de douane, raconte **Les Echos** qui relaie les témoignages de plusieurs consultants expliquant que certaines mesures préventives peuvent être prises. Pour Thomas Weber, directeur associé au BCG et expert des sujets automobiles, la première chose à faire pour les entreprises est de nommer un référent sur la question des droits de douane, par exemple au Comex, une tour de contrôle sur le sujet. Pour Alexandre Marian, directeur associé chez AlixPartners, la priorité est d'accumuler des liquidités suffisantes pour parer aux difficultés de trésorerie que la situation chaotique risque de mettre en tension. Nombreux sont les industriels comme Air Liquide ou Saint Gobain à s'estimer peu menacés par les droits de douane grâce à leurs productions locales. D'autres groupes français sont dans l'expectative, car une partie de leurs produits vendus aux Etats-Unis est exportée. Taper fort ou faire le dos rond ? Une partie des patrons français interrogés souhaitent une vive réponse de Bruxelles. Pour le président de l'UIMM, **Eric Trappier**, l'Europe doit jouer le rapport de force pour bien engager la négociation. Les patrons ne sont pas tous unanimes pour autant. Chez Servier, on juge que des rétorsions européennes feront plus de mal que de bien. (Les Echos, p.3)